RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 04087
Numéro SIREN : 829 344 076
Nom ou dénomination : ABC

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 34066

ABC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1000,00 EUROS
93 RUE COLBERT 92700 COLOMBES
RCS Nanterre 829 344 076

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2021

Le 15/05/2021
À 15h

Les associés de la Société ABC, société par actions simplifiée au capital de 1000,00 euros divisé en 100 actions d'un montant unitaire de 10,00 Euros, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire au siège social de la Société, sur convocation faite par la Gérance. Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent à l'Assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

AHMIM MALIK propriétaire de 50 actions.
MOUFFOK SOUFIANE propriétaire de 50 actions.

Et représentant en tant que tels 100% des actions émises par la Société.

L'assemblée est présidée par Monsieur MALIK AHMIM, Président.
La Présidente déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Démission de la président et nomination de son remplaçant ;
Modifications de l'article 12 des statuts ;
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée :
Copie des lettres de convocation ;
La feuille de présence émargée par les associés présents ;
Le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée ;
Puis il est donné lecture : - *du rapport de gestion de la Gérance ;*
Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé à cette fin.
Le Président répond aux diverses questions qui lui sont posées, puis met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés prend acte de la démission des fonctions de Président de Monsieur Malik AHMIM et nomme pour une durée illimitée en qualité de remplaçant Monsieur Soufiane MOUFFOK demeurant 1 ALL JACQUES HENRI LARTIGUES 92400 COURBEVOIE, né le 28/07/1980 à colombes nationalité française.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer de mandant.

Le reste de l'article demeure inchangé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide la modification de l'article 12 des statuts comme suit :

Aux termes de l'assemblée générale en date du 15/05/2021, Monsieur Soufiane MOUFFOK demeurant 1 ALL JACQUES HENRI LARTIGUES 92400 COURBEVOIE, né le 28/07/1980 à colombes nationalité française est nommé Président pour une durée illimitée de la société à compter du 15/05/2021.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer de mandant.

Le reste de l'article demeure inchangé

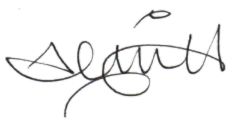
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés confère tout pouvoir au gérant à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h30.

MALIK AHMIM



SOUFIANE MOUFFOK

